



Paris, le 6 mai 2014

RÉDUCTION DU NOMBRE DES CYCLES DE MOBILITÉS :

Non ! Cela ne serait pas sans pénaliser les agents concernés !

FO avait levé le lièvre ...

... la DRH du MEDDE-MLET affiche désormais à visage découvert ses intentions de réduire à 2 le nombre de cycles de mobilités, et ce à compter du cycle 2015-3 (prise de poste au 1^{er} mars au lieu du 1^{er} janvier) !

"Intentions" dont elle prétend qu'elles ne « *pénaliseraient évidemment pas les agents concernés* »...

Nous venons en effet de recevoir, dans le cadre d'un groupe d'échange prévu ce jour 6 mai, un [document visant à faire avaliser sans débat et en contournant les instances](#) (CAP, CTM notamment) la remise en cause des cycles de mobilités en vigueur au MEDDE-MLET.

FO se positionne **contre ce projet**, non sans conséquence ni pour les agents, tant d'un point de vue personnel que professionnel, ni pour les services pour pourvoir les postes restés vacants.

FO se positionne **contre ce projet**, dont la nécessité n'est aucunement démontrée et qui va à l'encontre des intérêts d'agents au moment même où, de surcroît, nombre d'entre eux voient leurs missions disparaître et doivent se replier sur d'autres emplois !

FO ne participera pas à ce groupe d'échange (cf. [courrier aux ministres du 30 avril dernier](#)), exigeant que de tels projets soient soumis à débats dans les instances compétentes, à savoir dans les CAP et au Comité technique ministériel.

**Tous unis pour dire NON
à la réduction du nombre de cycles de mobilités !**